

Archives
LOUIS BAUDOIN

LES
ETABLISSEMENTS "MARISTES"

à La Seyne-sur-Mer (Var)



IMPRIMERIE DU SUD-EST
LIONS ET AZZARO
PRÉ-FAUCHIER TOULON

A la chère et vaillante Société "La Seynois",
LOUIS BAUDOIN
en hommage de profonde sympathie,
Baudouin
oct. 1963

LES
ETABLISSEMENTS "MARISTES"

à La Seyne-sur-Mer (Var)



CONTRIBUTION A L'HISTOIRE CONTEMPORAINE
DE L'ENSEIGNEMENT DANS LE VAR

Les établissements
« MARISTES »
à La Seyne-sur-Mer

par Louis BAUDOIN, Président des « Amis
de La Seyne Ancienne et Moderne »

LE COLLEGE DES RR. PP. MARISTES
(INSTITUTION SAINTE-MARIE)

I. — LES PREDECESSEURS DU COLLEGE

**Le Couvent des RR. PP. Capucins du quartier
des Tortel (1621)**

Vers l'année 1618, Michel Tortel, sieur de Ramatuelle, capitaine des vaisseaux du Roi, le même personnage qui, neuf ans plus tard, en 1627, fera l'acquisition d'une partie des terres régales du rivage de La Seyne cédées par l'Abbaye de Saint-Victor, venait d'être guéri de la peste qu'il avait contractée à Constantinople au cours d'une navigation.

En reconnaissance de sa guérison, cet officier de Marine fit un don de trois milles piastres destinées à édifier, à La Seyne, son pays natal, un couvent à placer sous le vocable de Saint-François d'Assise.

Ce couvent de religieux capucins fut établi aux lieux mêmes où se trouve, aujourd'hui, le collège des

RR. PP. Maristes, entre le quartier des Beauissier, la rue d'Alsace, la place Germain-Loro et le lieu-dit Les Tortel.

Dès l'année 1619, le terrain choisi fut béni solennellement par le R.P. Baptistin, provincial des Capucins, qui résidait à Aix et, deux ans après, le couvent et son église étaient achevés.

L'acte de fondation de l'établissement avait été dressé le 8 avril 1621 au Greffe épiscopal de la ville de Toulon, et la chapelle bénite le 7 novembre de la même année.

Ce fut le 8 décembre 1621, jour de la fête de l'Immaculée Conception que quarante fils de Saint François, ayant à leur tête, le R.P. Bernardin, d'Apt, prirent possession de leur nouvelle résidence qu'ils devaient habiter durant près de deux cents ans. La Communauté (lisez : la Commune) avait pris à sa charge leur habillement, ce qui lui coûtait 500 livres.

C'est la présence de ces religieux, de leur couvent avec ses églises, ses annexes et ses vastes jardins qui, au XVIII^e siècle, donnera à la place publique voisine le nom de « place des Capucins » ; par la suite, cette dernière deviendra « place du Séminaire », terme encore familier aux vieux Seynois, et, de nos jours, « place Germain-Loro », du nom d'un ancien médecin de la localité connu pour sa philanthropie.

Les Capucins furent très dévoués à la cité, en particulier à l'égard de la classe laborieuse. Un habitant de La Seyne leur ayant fait don d'une source abondante située au quartier dit de Donicarde, ils établirent un système de canalisations qui permit d'alimenter, en plus de leur communauté, une grande fontaine de la ville à la place Vourradet (1) et d'autres fontaines, plus modestes, en d'autres parties de La Seyne.

Cependant, les bons Capucins ne possédaient pas les moyens financiers suffisants pour entretenir toutes ces conduites desservies par la source de Donicarde. Aussi, une convention fut-elle passée par eux avec les

(1) ou Bourradet, aujourd'hui Martel-Esprit.



Collège des RR. PP. Maristes de La Seyne :
façade principale

syndics de La Seyne (2) pour leur permettre d'assurer cet entretien.

Aux termes de l'accord intervenu, il fut convenu que la jouissance des eaux serait commune au couvent de Saint-François et aux habitants, à la charge, par la communauté seynoise, de souffrir tous les frais nécessités par la conservation des canalisations et le bon fonctionnement de la distribution des dites eaux.

Au XVIII^e siècle, l'effectif de nos religieux diminuera. Le couvent, en effet, ne comptera plus, en 1768, que huit personnes vivant selon la règle de Saint François d'Assise. Un document, datant de l'époque de la Révolution, nous apprend que la Maison de La Seyne abritait encore, en avril 1792, un effectif qui s'était quelque peu relevé, soit vingt-et-un « ci-devant Capucins » dont plusieurs étaient infirmes ou très âgés. L'établissement était alors fort proche de sa fermeture car lors de la seconde fête de Pâques de 1792, le couvent fut violé par une bande de six à huit individus venus de Toulon qui se répandirent en menaces et en criant : « A la lanterne ».

Cet attentat n'eut pas de suites immédiates, mais, le dimanche 22 avril, une troupe encore plus nombreuses revint de Toulon et pénétra de force chez les Capucins en poussant des cris furieux. Cette bande était surtout composée de Gardes nationaux et de soldats de l'ex-régiment du Barrois en uniforme et armés.

Une fois dans la place, ils intimèrent aux religieux l'ordre de « vider les lieux » ; ceci de la façon la plus grossière, sans égard d'aucune sorte.

Indignés à juste titre, les Capucins présentèrent à ces énergumènes le contrat de location régulier passé avec la Commune pour le prix annuel de 905 livres. En outre, ils firent valoir leurs infirmités ou leur âge avancé (les plus jeunes et les plus valides étaient partis) en ajoutant qu'ils étaient de bons Français et de loyaux citoyens, respectueux de la Loi et du Roi.

(2) A cette époque, le bourg de La Seyne dépendait encore de la métropole de Six-Fours. Il était administré par des syndics, choisis parmi ses habitants, qui avaient été agréés par la commune mère.

Devant de telles agressions, ils adressèrent des plaintes, dûment motivées, par une requête formulée auprès du sieur Denans, homme de loi et accusateur public à Toulon, ainsi qu'auprès du juge de paix du lieu, afin d'obtenir justice et protection (3).

Départ des religieux ex-Capucins

Mais la situation devenant de plus en plus mauvaise pour eux, les anciens Capucins furent contraints de quitter leur cher asile des Tortel. Ce fut chose pénible pour ces vieillards et leurs amis de La Seyne car la population, avec laquelle ils avaient toujours vécu en bonne harmonie, ne les vit nullement partir sans regrets, ni compassion.

Cependant en vertu des lois votées par la Constituante, édifices et établissements religieux étaient mis en vente, quelle qu'en fut la destination, à partir de 1791, au titre des biens nationaux.

C'est ainsi que, comme d'autres biens analogues du terroir, fut mis en vente le couvent des Capucins avec ses dépendances (4).

Alors, devant cette aliénation d'un patrimoine auquel ils étaient attachés, quarante-huit habitants de La Seyne, de condition aisée, voulurent participer aux enchères. Ils constituèrent une association qui fit l'acquisition de l'ancienne maison des Capucins afin de conserver cet immeuble, ses jardins, ses communs, pour leur rendre leur destination première lorsque les temps seraient redevenus meilleurs.

L'acte d'achat, concernant ces biens, fut signé par devant M^e Cauvin, notaire à La Seyne.

(3) Ces requêtes, datées de La Seyne les 25 et 26 avril 1792, étaient signées : J.-J.-Marie Renaud, prêtre, ci-devant Capucin. Elles restèrent sans effet puisque ces religieux furent, bientôt, obligés d'abandonner leur maison.

(4) Inventaire des Biens nationaux, Commune de La Seyne : « Les RR. PP. Capucins : 3 jardins attenants clos de murailles, avec petit cimetière contigu, évalués à 7716 livres ». « Couvent ou maison d'habitation avec église, sacristie, une chapelle contiguë à l'usage des sœurs du Tiers-Ordre de St-François, évalués à 12.000 livres » (A.D. du Var, série Q.B.N., District de Toulon).

Toutefois, après la prise de Toulon, survenue à la fin décembre 1793, plusieurs actionnaires de cette société furent contraints d'émigrer ayant pris parti pour le mouvement sectionnaire. Ceux qui purent demeurer dans le pays, conservèrent fidèlement le précieux héritage qu'ils s'étaient promis de sauvegarder. Effectivement, ils le remirent aux autorités religieuses après la tourmente.

Parmi les fils de la maison fondée par Michel Tortel, il nous faut signaler un Seynois, le capucin Henry, qui fut, au XVIII^e siècle, un prédicateur de talent, au verbe éloquent et persuasif, auteur d'ouvrages distingués de théologie.

Ce que devint, après la Révolution, l'ex-couvent des RR. PP. Capucins

Il connut diverses destinées. Transformé, d'abord en hôpital militaire, il le resta jusqu'à la chute du Premier Empire (1814). Pas continuellement pourtant puisqu'après le rétablissement du culte en France, en 1801, devenu alors propriété diocésaine (5), un petit séminaire y fut installé en 1807 par Mgr Champion de Cicé, archevêque d'Aix, qui devait en fonder un autre à Grasse en 1808. Le Petit Séminaire de La Seyne fut fermé quelques années après, en 1812, sur les ordres de Napoléon I^{er} ; on était alors sous le régime du Concordat (6).

Le petit séminaire de Grasse, par contre, fut conservé.

Sous la Restauration, l'évêque de Fréjus, dont le

(5) La société seynoise, qui en était propriétaire, en avait fait don gratuit au diocèse d'Aix-en-Provence dont dépendait alors, au point de vue religieux, le territoire de l'ancien diocèse de Toulon qui n'avait pas été rétabli lors du Concordat de 1801.

(6) Cette fermeture découlait de l'application du décret du 25 novembre 1811, articles 28, 29, 32 : « A dater du 1^{er} juillet 1812, toutes les écoles secondaires ecclésiastiques (petits séminaires), qui ne seraient point placées dans les villes où se trouve un lycée ou un collège, seront fermées.

« Dans tous les lieux, où ces écoles existent, les élèves seront conduits au lycée ou au collège de l'endroit pour y suivre les classes ».

siège venait d'être rétabli, voulut faire de l'ex-couvent des Capucins un établissement d'enseignement secondaire mais l'autorisation lui en fut constamment refusée du fait de la fondation, dans le même diocèse, du Petit Séminaire de Brignoles (7).

Sans davantage de succès aussi, son successeur, Mgr Michel, essaya d'en faire le siège d'une organisation de missions pastorales qu'il voulut placer sous la direction de l'abbé Richard.

Enfin, vers l'année 1838, de concert avec Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, le diocèse de Fréjus ouvrit à La Seyne, dans l'ancienne maison des Capucins, une œuvre de retraite destinée à recueillir les prêtres âgés et infirmes. Mais, cette institution qui était prévue pour recevoir des ecclésiastiques de divers diocèses de France, ne put fonctionner que peu de temps. Elle ferma bientôt ses portes. Toutefois, elle compta, à certains moments, jusqu'à une vingtaine de pensionnaires.

II. — LA FONDATION DU COLLEGE DES RR. PP. MARISTES

Ce sera au milieu du XIX^e siècle, le 1^{er} mars 1849, que s'ouvrira, à La Seyne, l'établissement d'éducation qui fournira tant d'hommes distingués et qui fera le plus grand honneur à notre ville ; grâce à lui et à nos chantiers navals, le nom de La Seyne sera connu dans le monde entier.

L'Institution Sainte-Marie compte, aujourd'hui, cent quatorze ans d'existence. Plus d'un siècle, en effet, s'est écoulé depuis le jour où d'humbles religieux, répondant à l'appel de Mgr Wicart, évêque de Fréjus et Toulon, ayant cédé, lui-même, aux sollicitations de plusieurs diocésains, venaient installer, chez nous, l'établissement dont l'histoire devait, désormais, se confondre avec celle de La Seyne.

(7) Le premier titulaire du siège de Fréjus, rétabli après la Révolution, fut Mgr Alexandre de Richéry sacré à Paris, le 20 juillet 1823. Le 15 janvier 1824, il fit son entrée à Toulon privé de son évêché qui tomba alors dans l'héritage de celui de Fréjus.

Toutefois, après la prise de Toulon, survenue à la fin décembre 1793, plusieurs actionnaires de cette société furent contraints d'émigrer ayant pris parti pour le mouvement sectionnaire. Ceux qui purent demeurer dans le pays, conservèrent fidèlement le précieux héritage qu'ils s'étaient promis de sauvegarder. Effectivement, ils le remirent aux autorités religieuses après la tourmente.

Parmi les fils de la maison fondée par Michel Tortel, il nous faut signaler un Seynois, le capucin Henry, qui fut, au XVIII^e siècle, un prédicateur de talent, au verbe éloquent et persuasif, auteur d'ouvrages distingués de théologie.

Ce que devint, après la Révolution, l'ex-couvent des RR. PP. Capucins

Il connut diverses destinées. Transformé, d'abord en hôpital militaire, il le resta jusqu'à la chute du Premier Empire (1814). Pas continuellement pourtant puisqu'après le rétablissement du culte en France, en 1801, devenu alors propriété diocésaine (5), un petit séminaire y fut installé en 1807 par Mgr Champion de Cicé, archevêque d'Aix, qui devait en fonder un autre à Grasse en 1808. Le Petit Séminaire de La Seyne fut fermé quelques années après, en 1812, sur les ordres de Napoléon I^{er} ; on était alors sous le régime du Concordat (6).

Le petit séminaire de Grasse, par contre, fut conservé.

Sous la Restauration, l'évêque de Fréjus, dont le

(5) La société seynoise, qui en était propriétaire, en avait fait don gratuit au diocèse d'Aix-en-Provence dont dépendait alors, au point de vue religieux, le territoire de l'ancien diocèse de Toulon qui n'avait pas été rétabli lors du Concordat de 1801.

(6) Cette fermeture découlait de l'application du décret du 25 novembre 1811, articles 28, 29, 32 : « A dater du 1^{er} juillet 1812, toutes les écoles secondaires ecclésiastiques (petits séminaires), qui ne seraient point placées dans les villes où se trouve un lycée ou un collège, seront fermées.

« Dans tous les lieux, où ces écoles existent, les élèves seront conduits au lycée ou au collège de l'endroit pour y suivre les classes ».

siège venait d'être rétabli, voulut faire de l'ex-couvent des Capucins un établissement d'enseignement secondaire mais l'autorisation lui en fut constamment refusée du fait de la fondation, dans le même diocèse, du Petit Séminaire de Brignoles (7).

Sans davantage de succès aussi, son successeur, Mgr Michel, essaya d'en faire le siège d'une organisation de missions pastorales qu'il voulut placer sous la direction de l'abbé Richard.

Enfin, vers l'année 1838, de concert avec Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, le diocèse de Fréjus ouvrit à La Seyne, dans l'ancienne maison des Capucins, une œuvre de retraite destinée à recueillir les prêtres âgés et infirmes. Mais, cette institution qui était prévue pour recevoir des ecclésiastiques de divers diocèses de France, ne put fonctionner que peu de temps. Elle ferma bientôt ses portes. Toutefois, elle compta, à certains moments, jusqu'à une vingtaine de pensionnaires.

II. — LA FONDATION DU COLLEGE DES RR. PP. MARISTES

Ce sera au milieu du XIX^e siècle, le 1^{er} mars 1849, que s'ouvrira, à La Seyne, l'établissement d'éducation qui fournira tant d'hommes distingués et qui fera le plus grand honneur à notre ville ; grâce à lui et à nos chantiers navals, le nom de La Seyne sera connu dans le monde entier.

L'Institution Sainte-Marie compte, aujourd'hui, cent quatorze ans d'existence. Plus d'un siècle, en effet, s'est écoulé depuis le jour où d'humbles religieux, répondant à l'appel de Mgr Wicart, évêque de Fréjus et Toulon, ayant cédé, lui-même, aux sollicitations de plusieurs diocésains, venaient installer, chez nous, l'établissement dont l'histoire devait, désormais, se confondre avec celle de La Seyne.

(7) Le premier titulaire du siège de Fréjus, rétabli après la Révolution, fut Mgr Alexandre de Richéry sacré à Paris, le 20 juillet 1823. Le 15 janvier 1824, il fit son entrée à Toulon privé de son évêché qui tomba alors dans l'héritage de celui de Fréjus.

Comment naquit le Collège ?

Ce fut, en fait, un ensemble de circonstances purement fortuites, providentielles, qui présidèrent aux origines de sa création.

Vers 1842, Mgr Douarre, Mariste et évêque d'Amata (ou Amatha) arrivait à Toulon en compagnie de six pères et de quatre frères coadjuteurs, tous de la Société de Marie, afin de prendre passage sur un navire de l'Etat qui devait faire voile pour les îles Marquises, dans la lointaine Océanie.

Or, pendant deux longs mois, ces religieux se virent retenus, dans le port de guerre, par des causes absolument indépendantes de leur volonté.

Dans une pareille situation, ils se rendirent à La Seyne et demandèrent aux prêtres de cette paroisse d'accepter de leur donner l'hospitalité jusqu'au jour de leur départ. De son côté, Mgr Douarre trouvait, pour lui, un logement à l'hôpital de la Marine.

Ce séjour forcé le l'évêque et de ses compagnons, à Toulon et à La Seyne, devait, selon les vues insondables de la Providence, avoir des conséquences fort imprévues et servir à la fois à la gloire de Dieu, au bien des âmes et à la renommée de notre pays.

Mgr Douarre et ses Maristes firent sur notre population l'impression la plus favorable, par leurs actes de charité, de bonté, de dévouement, actes qu'ils prodiguèrent en les accompagnant de remarquables prédications. Aussi, diverses personnalités de Toulon : MM. Clappier, président du Tribunal civil, Aguilhon, Blaise Auran, Monteil, des Daniel, de La Seyne, firent-elles bientôt une requête au Supérieur général de la Société de Marie afin d'obtenir des missionnaires, de son Ordre, pour leur propre région.

Cette demande fut examinée et retenue. L'année suivante, 1843, les RR. PP. Epalle, supérieur, Dumolard, Jamme et Marcel vinrent s'établir à La Seyne dans l'ancien couvent des Capucins où ils vécurent en commun avec les ecclésiastiques, infirmes ou âgés, qui y résidaient.

Les voies se préparaient donc, mais le but n'était pas encore atteint. La présence des Maristes, qui pla-

cent, en première ligne, parmi leurs œuvres, l'éducation de la jeunesse, fit naître, dans certains milieux catholiques, l'idée de fonder un établissement d'enseignement secondaire complété, étant donnée l'importance occupée par la Marine dans la région, d'un cours préparatoire à l'Ecole Navale.

Les personnalités laïques que nous avons citées, soutenues par le concours compréhensif de M. de Lisa, sous-préfet de Toulon, se mirent, sans tarder, en mesure d'effectuer les nombreux efforts et démarches nécessaires pour obtenir les autorisations indispensables à la création d'un tel établissement.

Pendant longtemps, on se heurta à l'hostilité, plus ou moins sourde, des ministres de Louis-Philippe ; ce ne fut qu'en 1849 que l'autorisation d'ouvrir un pensionnat, tenu et dirigé par des prêtres, fut accordée, et on était maintenant sous la Seconde République.

La nouvelle fut accueillie avec une grande joie par les habitants de Toulon et de La Seyne qui appelaient cette création de tous leurs vœux et qui pressentaient tout l'avenir qui s'ouvrirait à elle. L'excellente disposition des esprits, en faveur du futur collège, se traduit dans les délicates paroles qu'adressera, un jour prochain, un ecclésiastique de notre ville aux dirigeants du nouveau pensionnat : « C'est de La Seyne », dit-il, « que le capitaine d'artillerie Napoléon Bonaparte a pris la ville de Toulon ; c'est de La Seyne, si vous faites bien votre devoir, que, par ce collège, la religion doit encore la prendre ! »

Son développement

Cependant, comme il arrive fréquemment des œuvres humaines les mieux lancées, leur développement se heurte, parfois, à de sérieux obstacles.

En la même année 1849, à l'heure où de nouveaux bâtiments sortaient de terre au quartier des Tortel, l'opposition du R.P. Colin et du conseil de la Société de Marie parut faire différer la poursuite des travaux, freiner leur exécution ; ce ne fut pas sans peine que le R.P. Millot en obtint l'achèvement.

Mais tout s'arrangea heureusement. Le 16 janvier

1849, le R.P. Viennot avait obtenu son diplôme de maître de pension et ce fut, comme nous l'avons déjà dit, le premier mars que le pensionnat, placé sous le vocable de l'auguste Mère de Dieu et sous la protection de Saint Joseph, fut officiellement ouvert et devint l'Institution Sainte-Marie de La Seyne.

Il était appelé à fournir une longue et brillante carrière (8).

La première direction du collège fut confiée aux R.P. Millot, supérieur ; Viennot, titulaire officiel de la maison d'éducation.

Au commencement, l'effectif scolaire fut des plus modestes : il se composait seulement de 9 élèves, soit 6 externes et 3 internes. Les internes étant . MM. Hyacinthe Beaussier (La Seyne), Joseph Clappier et Lasserre (Toulon).

Mais le mois de mars, celui que l'église consacre au Père nourricier du Christ, n'était pas terminé que 30 nouveaux élèves, tant internes qu'externes, étaient venus grossir le petit noyau du début appelé à grandir rapidement.

En cette année 1849, la première de son existence, le collège de La Seyne connut son premier deuil avec le décès d'un missionnaire qui résidait dans la Maison : le R.P. Joseph Jamme, du diocèse d'Angers, mort le 1^{er} août 1849 à l'âge de 38 ans et en la cinquième année de sa profession religieuse.

Au cours des premiers mois de l'année suivante, les cours qui étaient encore peu nombreux furent provisoirement installés dans les bâtiments de l'ancien couvent des Capucins (9). D'autre part, en ces temps héroïques,

(8) Le centenaire de l'Institution Sainte-Marie a été dignement célébré à La Seyne en mars 1949. A cette occasion et indépendamment des cérémonies et des fêtes qui accompagnèrent, dans la maison, ce bel anniversaire, un émouvant historique du Collège fut dressé par le R.P. Bouvet, alors Supérieur, au cours d'une séance de l'association seynoise des « Amis de La Seyne Ancienne et Moderne ».

(9) Les bâtiments, qui appartenaient au couvent des Capucins, ont disparu, successivement, au fil des années. Il ne demeura, plus tard, de l'ancien site que les allées de lauriers et deux gros platanes se trouvant entre la cour des Grands et celle des

professeurs et élèves avaient à s'imposer beaucoup de gêne et de privations du fait du manque de confort des locaux utilisés ; des améliorations matérielles s'imposaient. D'autant plus qu'à la rentrée d'octobre 1850, l'effectif des pensionnaires augmenta de façon sensible ; il devenait urgent de prévoir de nouveaux locaux pour loger les arrivants.

Devant cette nécessité et bien que la Société de Marie n'eut pas encore acquis définitivement l'immeuble des Tortel, le Père Millot se hâta de faire construire un corps de bâtiment ayant deux étages et neuf fenêtres de façade.

L'accroissement

Le nombre des élèves continua à progresser ; au milieu de 1850, l'établissement comptait déjà 72 pensionnaires. Cette année-là, le R.P. Millot, qui était souffrant, fut remplacé pendant quelques mois par le R.P. Maître pierre.

Année 1850-1851. — Le premier vœu des fondateurs de l'Œuvre était réalisé. Une maison, offrant de sérieuses garanties sous le double rapport des études et de l'éducation, était définitivement installée, dans une situation heureuse, salubre, commode, au voisinage même de la grande ville de Toulon.

Il se révéla alors nécessaire de séparer deux organisations qui, par leur nature, répondaient à des objets bien distincts et dont la présence simultanée, dans un même établissement, ne pouvait qu'être nuisible au développement de l'une et de l'autre : d'une part, celle de la formation de la jeunesse ; d'autre part, celle des missions proprement dites.

Le R.P. Millot, ouvrier actif et infatigable, fut donc chargé de se rendre à Toulon pour y fonder la résidence du Bon-Pasteur destinée aux religieux missionnaires.

Petits. Les nécessités d'agrandissement et d'extension de l'établissement n'ont pas permis de conserver les parties de l'édifice du XVII^e siècle appartenant à la vieille Seyne ; ajoutons qu'après sa fondation, l'Institution Sainte-Marie eut, comme architecte, M. Barbier, Maître de dessin dans la maison.

Quant au collège de La Seyne, il vit son administration augmentée de l'adjonction d'un préfet des classes ; la direction fut composée comme suit :

- le R.P. Eymard, Supérieur (9 bis),
- le R.P. Lafay, Directeur spirituel,
- le R.P. Revel, Préfet des classes.

Enfin, des religieux de l'Ordre des Trinitaires furent appelés à La Seyne pour s'occuper de la direction du service intérieur : infirmerie, cuisine, lingerie, dortoirs, etc...

Répercussions du Coup d'Etat de décembre 1851

Au mois de décembre 1851, dans la nuit du 6 au 7, le Collège connut un incident qui causa une certaine émotion dans l'établissement.

On était à la veille de la fête patronale de l'Immaculée-Conception, de graves événements venaient de se dérouler à Paris. Profitant du trouble causé dans les esprits par le coup d'Etat, un groupe d'énergumènes voulut envahir et saccager l'établissement ; voyant cela, le P. Eymard prescrivit aussitôt d'organiser une procession solennelle aux flambeaux, dans l'enceinte du collège, avec chants et prières. Les manifestants n'insistèrent pas et abandonnèrent alors leur projet d'attaque aussi odieux qu'injustifié ; le collège fut respecté.

*
**

Année 1851-1852. — Au cours de cette année universitaire, l'Institution Ste-Marie eut la satisfaction d'obtenir la précieuse collaboration du Père Eydoux, éminent professeur de mathématiques, homme de science autant que de fortes convictions religieuses ; son zèle et son dévouement ne se démentirent jamais.

(9 bis) Le R.P. Eymard, proclamé Bienheureux par Rome, a été canonisé dans la Ville Eternelle, le 9 décembre 1962. Il fut le premier organisateur des Fraternités Maristes et le fondateur des Pères et des Sœurs du Saint-Sacrement.

Translation des reliques de saint Victorius (1852)

C'est en 1852 que se déroula, au Pensionnat Ste-Marie, de La Seyne, la belle cérémonie de la translation des reliques de saint Victorius, vestiges précieux du corps d'un jeune martyr que le R.P. Colin, Supérieur Général de la Société, avait rapporté des catacombes de Rome et dont il avait confié le dépôt à notre établissement seynois.

La population entière y assistait ainsi qu'un très grand nombre d'officiers de marine, de l'escadre et du port de Toulon, qui voulaient, par leur présence, participer à l'hommage rendu par Ste-Marie au jeune et glorieux héros dont les reliques étaient appelées à demeurer dans un collège où les garçons de France venaient apprendre leur devoir d'hommes et de chrétiens.

A leur arrivée à La Seyne, les reliques sacrées, enfermées dans une châsse richement décorée, furent solennellement reçues par le clergé de la paroisse et par celui des environs. Le cortège se mit en marche précédé des élèves des Maristes ; l'amiral La Doucette, commandant l'escadre de la Méditerranée, l'amiral du Bourdieu, préfet maritime de Toulon, le sous-préfet, M. de Lisa et M. Clappier, président du tribunal civil de cette ville tenaient les cordons de la châsse qui était portée par des ecclésiastiques tandis que des officiers supérieurs de la marine, en grande tenue, et des membres de la Légion d'honneur, au nombre d'une centaine, porteurs de leurs décorations, portant des palmes vertes à la main, formaient une longue escorte d'honneur.

Venait ensuite, en une imposante théorie, la foule de la population de La Seyne et des alentours.

La procession s'arrêta d'abord à l'église paroissiale N.-D. de Bon-Voyage où l'abbé Audibert, vicaire de Ste-Marie de Toulon, fit le panégyrique de saint Victorius ; elle se dirigea après vers le Collège où l'on déposa la châsse dans une chapelle provisoire décorée à cet effet.

Les reliques du saint y restèrent exposées afin de rappeler aux élèves la grande leçon d'abnégation et de

générosité chrétiennes qu'il avait donnée aux hommes de son temps, de son vivant (10).



Année 1852-1853

C'est au cours de cette année scolaire, 1852-53, que la Société des Maristes fit l'acquisition définitive, pour la somme de vingt-cinq mille francs (fr. or), de l'ancien couvent des Capucins, de la chapelle contiguë, qui en faisait partie, et de leurs dépendances : communs et jardins. Mgr Wicart, évêque de Fréjus, remit, en conséquence, cette propriété diocésaine aux RR. PP. Epalle, Breton, Millot, Eymard et Georges Guillaume, représentant la Société de Marie.

Entre temps, l'effectif toujours plus grandissant des élèves et la multiplicité des tâches matérielles à remplir exigeait impérieusement la nomination d'un économiste. Ce fut le R.P. Donat qui fut désigné pour ces fonctions qu'il assumerait avec celles de Préfet des Classes.

On eut, malheureusement, à déplorer, au cours de la même année scolaire, le premier décès d'un élève de l'établissement : ce fut le jeune Jules Aurran qui eut ce triste privilège. Ce collégien était le petit neveu d'un bienfaiteur de la Maison, M. Blaise Aurran ; il s'éteignit au sein de sa famille, dans la vallée de Sauvebonne, aux environs d'Hyères, à l'âge de treize ans, laissant un souvenir excellent parmi ses maîtres et ses disciples.

Année 1853-1854

Lors de la rentrée, à l'automne 1853, on inscrivit 115 pensionnaires. C'est alors que les différents cours se complétèrent et purent recevoir leur organisation dé-

(10) Saint Victorius (saint Victor) fut décapité vers 303 sous la persécution de Dioclétien ; il servait dans l'armée romaine mais, chrétien, ayant refusé d'abjurer, il fut condamné à mort. Fête le 21 juillet. Il est le patron de la grande abbaye provençale de ce nom, dont les titulaires étaient, avant la Révolution, seigneurs de Six-Fours et de La Seyne.

finitive ; de plus, une académie, ou Société littéraire, de Sainte-Marie, fut dignement fondée. Enfin, les cours préparatoires au Baccalauréat et à l'Ecole Navale recrutèrent leurs premiers élèves ; aux examens de fin d'année, on eut la joie d'enregistrer les succès suivants :

Baccalauréat ès-Sciences

MM. Bienvenu d'Estienne (La Seyne) ; Antoine Fournier, Auguste Nouvelle, Nicolas Rébufat (Toulon).

Ecole Navale

M. Raymond Aurran (Hyères).

La même année (1853-54), le Père Rigotier fut nommé économiste ; d'autre part, la Société de Marie acheta, aux noms des RR. PP. Denis, Millot et Grossetin, le clos Audibert situé à l'occident du Collège ; sur l'emplacement de cette propriété, se trouvent, de nos jours, la chapelle, la salle de gymnase et la cour des Moyens.

Année 1854-1855

Au cours de cet exercice, le R.P. Eymard dirigea encore le Collège mais, après être demeuré encore quelques mois dans notre contrée, il partit pour Paris où, avec M. de Cuers, ancien officier de Marine, provençal d'origine, il allait fonder la Communauté du T.S. Sacrement.

A la même époque, l'Econome passa dans les mains du R.P. Exbrayat tandis que le Père Piot devenait Préfet des Classes.

Furent reçus, comme bacheliers ès-Lettres :

MM. Auguste Nouvelle et Nicolas Rébufat (Toulon) ;

A l'Ecole Navale : M. Camille Chaigneau (Toulon).

On eut la douleur, par contre, d'enregistrer le décès du Père Xavier Dupeyron, âgé de 27 ans seulement ; il était arrivé malade à La Seyne mais il espérait y retrouver la santé sous le ciel plus clément du Midi.

Année 1855-1856

Encore un douloureux deuil au Collège qui survint cette année-là en la personne du R.P. Michel Lafay, du diocèse de Lyon, âge de 33 ans et religieux profès depuis 1845. Le Père Lafay était directeur spirituel à Sainte-Marie depuis la fondation de l'établissement ; excellent prêtre, il fut vivement regretté de tous ses confrères et de toute la Maison.

Le Père Denis fut nommé Supérieur et fut remplacé, dans ses fonctions par le R.P. Petit.

Il advint, à la fin de 1855, qu'en raison du développement rapide du Collège, le bâtiment, construit sur les directives du Père Millot, devenait très insuffisant. On décida alors d'édifier un immeuble plus vaste qui pourrait contenir près de 250 pensionnaires ; son exécution fut activement poussée et, le 15 mars 1856, la première pierre de cet agrandissement était posée et solennellement bénie par le Père Denis.

Furent admis :

- comme bacheliers ès-Lettres : MM. Joseph Audibert, Joseph Revertégat (La Seyne) ; MM. Joseph Clappier, Jules de Lisa (Toulon) ;
- comme bachelier ès-Sciences : M. Emile de Friocourt (Toulon) ;
- à l'Ecole Navale (concours) : M. Félix Denans (Toulon).

A la suite du décès du R.P. Lafay, le R.P. Denis fit l'acquisition d'une concession perpétuelle, dans le cimetière de La Seyne, où, désormais, seront ensevelis les religieux Maristes décédés à La Seyne ; les restes mortels des Pères Jamme et Dupeyron, y furent transférés, avec ceux du Père Lafay (11).

(11) La concession funéraire des Maristes, de La Seyne, a fait l'objet, en 1959, de travaux de réfection et de réaménagement. Une autre concession récente, due à l'affection des élèves de Sainte-Marie pour leurs anciens maîtres, existe dans le quartier Nord du cimetière. Y sont inhumés les RR. PP. Exbrayat (+ 1908) et Dumetz (+ 1931). Le sculpteur y a fait figurer les armoiries de La Seyne avec la devise : « Pour Dieu, pour la Patrie ».

Année 1856-1857

Deuils et joies continuent à se manifester pour le Collège.

Le R.P. Faugier venait d'être nommé directeur spirituel, en remplacement du Père Petit ; malheureusement, il devait décéder le 15 février 1858, à l'âge de 28 ans, après 4 ans seulement de profession religieuse.

Furent admis les élèves suivants :

MM. Edouard Daniel (La Seyne) ; Louis Dubois (Toulon) ; Frédéric Moysan (Lorient) ; Baccalauréat ès-Lettres.

MM. Hyacinthe Beaussier (La Seyne) ; Joseph Clappier, Ferdinand Dubergé et Jules de Lisa (Toulon) ; Félix Thomas (La Garde) ; Baccalauréat ès-Sciences.

MM. Albert de Chabannes (La Palisse, Allier) ; B. Romain-Desfossés (Landerneau, Finistère) ; Ecole Navale.

Ainsi, au cours de ses huit premières années d'existence, années de jeunesse et de croissance que nous venons de raconter par le détail, l'Institution seynoise n'avait cessé de progresser et de connaître d'encourageants développements.

Cette marche en avant de notre vieux Collège se poursuivra, avec succès, tout au long de la seconde moitié du XIX^e siècle et continuera, avec le même bonheur, au XX^e siècle qui verra célébrer son premier centenaire ; forte de son passé, de son rayonnement et de sa renommée, l'Institution Sainte-Marie de La Seyne va, courageusement, vers l'avenir.

Désormais, nous nous bornerons à évoquer, dans les chapitres à venir, les principaux faits ou événements qui marqueront sa vie, ses rapports avec notre cité, les jours les plus fastes de son histoire.

Achèvement du nouveau bâtiment du Collège
(1858-59)

Les travaux de construction du nouvel immeuble, que la croissance rapide du Collège avait exigés ve-

naient d'être terminés et l'on vit un superbe édifice s'élever à l'Ouest de celui bâti sous le Père Millot ; divisé, dans toute sa longueur, par un corridor de cent mètres, il composait un ensemble imposant de 21 fenêtres de façade et de 2 étages de hauteur.

C'est ce que les 150 pensionnaires de l'automne de 1858 purent admirer à leur aise dès leur rentrée au Collège. Entre temps, le Père Monfat avait été nommé directeur spirituel de l'établissement dont il devait devenir supérieur en 1860.

Une date à retenir : celle du 15 mars 1859, date où fut inaugurée, avec une certaine solennité, la conférence dite de Saint-Vincent-de-Paul du Collège qui était destinée à promouvoir, chez les élèves, l'amour et la charité pour nos frères malheureux. Depuis, cette œuvre fonctionne régulièrement et elle a apporté de nombreux et utiles secours à bien des familles déshéritées du terroir seynois.

Ce fut aussi en 1859 que le R.P. Denis acheta la propriété de Ferry qui était séparée des terrains du Collège par le chemin dit de Beaussier. Toutefois, afin de pouvoir réunir cette propriété au domaine déjà existant de l'Institution, il fut proposé, à l'administration municipale, un échange de terrain qui fut accepté par celle-ci ; le dit accord aboutit à transférer le chemin de Beaussier à la limite orientale de la terre Ferry, à l'endroit même où ce chemin se trouve aujourd'hui. Et, c'est sur cet agrandissement conquis par le Collège, que furent construits, par la suite, les bains, le lavoir, les écuries et, plus tard, la maison des religieuses affectées au service du Collège.

Année 1861-1862

C'est, dans le courant de cette session scolaire, que le nouveau supérieur, le R.P. Monfat, se trouva en mesure de réaliser un projet qui lui tenait particulièrement à cœur : la construction d'une vaste et belle chapelle digne de son établissement.

Le 22 juillet 1861, on traça, sur le terrain, les fondations qui furent entreprises sans tarder. Le Père Monfat se réserva d'établir, lui-même, les dessins du maître-autel de la future église tels que son sens d'artiste et de chrétien les lui suggéraient.

Pose de la première pierre et achèvement de la nouvelle église (1862-1863)

Pose de la première pierre (29 octobre 1862)

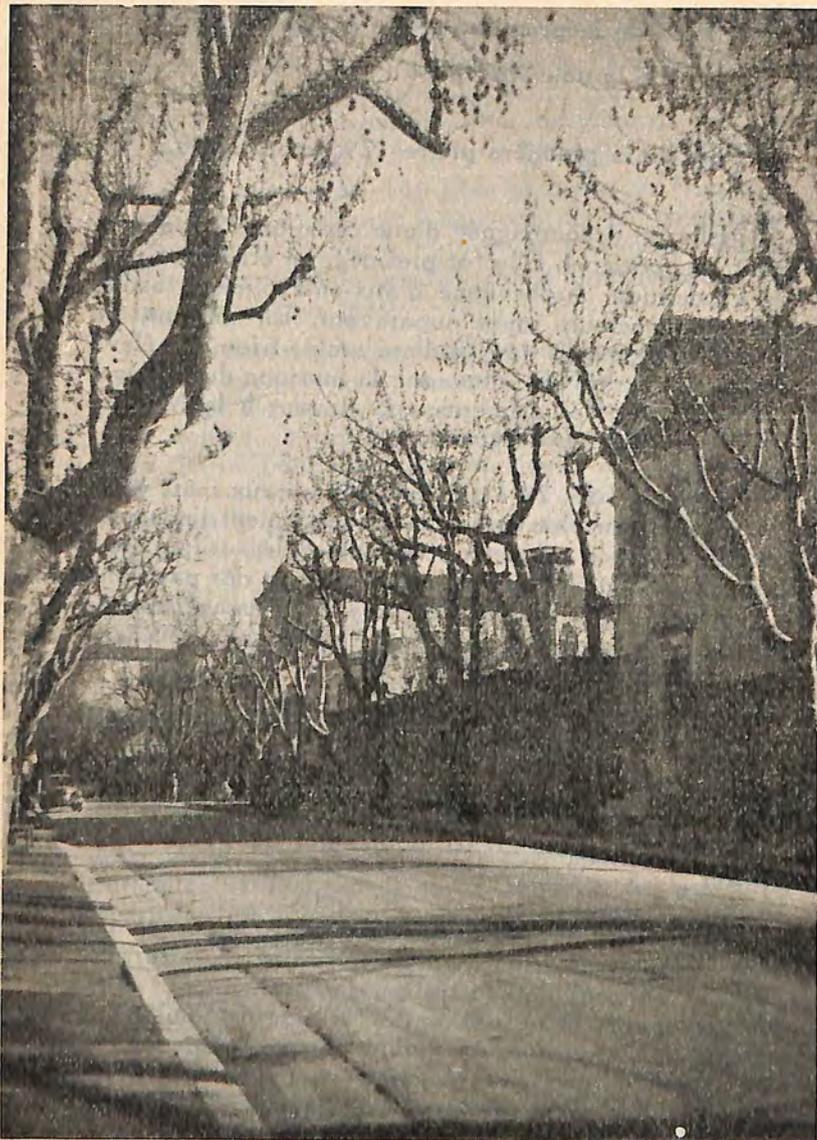
Elle fut accompagnée d'une cérémonie qui eut un éclat exceptionnel. Elle fut présidée, en effet, par Mgr de Chalandon, Archevêque d'Aix-en-Provence, arrivé à Toulon quelques jours auparavant. En entrant, ce prélat fut reçu sous un grandiose arc-de-triomphe élevé par les soins du R.P. Meunier ; la musique du Collège, renforcée par des éléments appartenant à la Marine, fit entendre des morceaux parfaits.

Au jour fixé, 29 octobre, de nombreux mâts vénitiens, peints en bleu et en blanc, dessinaient l'enceinte du futur édifice religieux ; en outre, des oriflammes, des écussons et des pavois, constitués par des pavillons de signaux prêtés par trois navires des Messageries Impériales (futurs Messageries Maritimes), faisaient une ornementation agréable à voir.

La musique des Equipages de la Flotte était aussi présente ; des invitations avaient été adressées aux familles des élèves, aux amis de la Maison, à diverses personnalités. Un bateau spécial avait été mis à la disposition de tous les invités pour venir de Toulon et y rentrer.

Malgré les appréhensions causées par un orage des plus violents qui éclata dans la nuit, une pluie torrentielle et un vent impétueux qui s'ensuivit et qui dura jusque vers dix heures du matin (la rade de Toulon fut consignée à la navigation durant tout ce temps là), la cérémonie prévue put commencer à une heure de l'après-midi sous la présidence de Mgr de Chalandon. Elle fut très belle et fit impression sur les assistants.

L'Archevêque d'Aix profita de son séjour à La Seyne pour visiter le bain de Toulon et l'hôpital de Saint-Mandrier où il prodigua ses consolations aux malades ; il visita aussi plusieurs navires présents sur rade : « La Bretagne », l'« Invincible » et le yacht impérial « L'Aigle » qui s'y trouvait à ce moment.



La Seyne : le boulevard du Quatre-Septembre, à droite l'ancienne école des Frères,, au fond l'église et les bâtiments de l'Institution Sainte-Marie.

Achèvement de la chapelle (1863)

Les travaux concernant la chapelle, conduits avec activité, étaient à peu près terminés pour la rentrée du mois d'octobre 1863.

Grâce à la précieuse collaboration de M. Barbier, maître de dessin de l'établissement, le R.P. Monfat, Supérieur, eut la joie de constater la réalisation d'un projet longtemps caressé : élever un temple religieux digne de sa maison, par la conception, l'élégance des détails et l'harmonie générale de l'ensemble (12).

Les vitraux, destinés aux fenêtres du sanctuaire, furent le fruit, en bonne partie, de la générosité des familles des élèves. Fabriqués à Bordeaux, dans la manufacture de Villiers, ils évoquaient des sujets parfaitement en rapport avec l'idéal de la Maison, avec les exemples à donner à de jeunes chrétiens et français. A cet effet, ils étaient accompagnés d'une légende appropriée et rédigée en latin. En voici la liste :

- 1^{er} vitrail : « Le Calvaire »,
- 2^o vitrail : « Jésus bénissant les enfants »,
- 3^o vitrail : « Jésus au milieu des docteurs de la Loi »,
- 4^o vitrail : « Le jeune Samuel servant le Grans-Prêtre »,
- 5^o vitrail : « Daniel et ses compagnons devant Nabuchodonosor ».

Le 5 novembre 1863, Mgr Jordany, Evêque de Fréjus et Toulon, procéda à la bénédiction solennelle de la nouvelle chapelle du Collège au milieu d'une assistance extrêmement nombreuse.

Bel édifice religieux, au style gothique, orienté Nord-Sud, elle complète harmonieusement l'ensemble des autres bâtiments de l'Institution et répond judicieusement à ses besoins spirituels.

Ajoutons que l'année 1862-63 se traduisit par 6 élèves reçus bacheliers ès-lettres, 1 bachelier ès-sciences et 7 admis au concours de l'Ecole Navale.

(12) M. Barbier sera, ultérieurement, l'auteur de nouveaux plans.

Année 1864-65

Cette année scolaire vit, à son tour, la fin des travaux suivants : salle du gymnase, la porte principale d'entrée, la maison des sœurs employées au Collège, les parloirs. En outre, on mit en place les canalisations nécessaires à l'éclairage au gaz en cours d'installation.

Le nombre de pensionnaires s'élevait à 210 jeunes gens (13).

1865 : une année difficile

Effectivement, 1865 est une date à retenir dans les annales du cher Collège de La Seyne. Ce fut l'année où une désastreuse épidémie de choléra désola cette cité, la grande ville voisine, Toulon, ainsi que d'autres centres de la Basse-Provence.

En ces tristes jours, l'Institution Sainte-Marie eut à partager les épreuves subies par la communauté seynoise tout entière. Naturellement, l'existence normale de l'établissement en fut fortement perturbée, suspendue même.

Dans une pareille circonstance, la direction du Collège apporta à notre ville, avec la plus complète abnégation, tous les secours d'ordre religieux et matériel en son pouvoir, adoucissant, autant que faire se peut, les angoisses et les douleurs de la population.

Plusieurs vastes locaux furent mis à la disposition des autorités pour être convertis en infirmeries ou en refuges.

Le choléra

Quand, au milieu de septembre, l'épreuve s'abatit sur La Seyne, il ne restait au Collège Sainte-Marie que le R.P. Monfat, supérieur, les pères Laugier et Chastel. Tous les autres Maristes étaient partis le 12 septembre pour se rendre à la retraite générale de Lyon,

(13) Ce fut précisément en 1864 que fut mise en service au quartier de la Lune, l'usine à gaz de La Seyne.

bien éloignés tous de prévoir la catastrophe qui allait atteindre le bon peuple de notre commune.

Les religieuses Trinitaires, alors attachées au service de la Maison, et le personnel domestique habituel constituaient, en cette période de vacances, avec les trois pères cités plus haut, les seuls habitants de l'établissement de la place Séminaire. Il est vrai que peu de jours après les pères Janin et Georges revenaient à La Seyne.

La participation du Collège à la défense commune

Au matin même du jour néfaste du 15 septembre, le Supérieur et les Maristes présents s'étaient, spontanément, mis à la disposition du curé de la paroisse Notre-Dame de Bon-Voyage, l'abbé Eugène Vian, qui accepta leur aide avec reconnaissance. Ces Messieurs prirent alors toutes les mesures utiles afin d'assurer, au malades et aux familles éprouvées, les consolations et les secours de la religion, une assistance matérielle si nécessaire. MM. les aumôniers de l'hôpital communal, de la Présentation et de la colonie piémontaise furent chargés d'assurer le service des trois ambulances entrant en fonctions.

Ainsi, les cholériques, transportés dans ces ambulances, purent recevoir sans tarder d'appréciables consolations et voir adoucir leurs derniers moments. Malheureusement, il arriva que, pour diverses raisons, indifférence, trouble ou négligence, des familles laissèrent partir leurs malades sans penser à prévenir un ecclésiastique qui, le plus souvent, n'était qu'à quelques pas d'eux ; en effet, deux prêtres se tenaient en permanence à la paroisse afin de répondre immédiatement à tout appel qui leur serait adressé.

Néanmoins, il y eut quelques personnes de bonne volonté qui vinrent au Collège pour y chercher un père. Elles le conduisaient au chevet d'un moribond qui, grâce à cette démarche, avaient le bonheur de recevoir la suprême consolation et ne se voyait pas abandonné lors du redoutable passage.

Un autre grand danger surgissait avec la marche du fléau : celui du risque d'infection provoqué par la multitude de cadavres qui, de divers côtés, se trouvaient

privés de sépulture. Et nous étions en septembre, saison où la chaleur est encore très forte en Provence.

Répondant à la demande du maire, M. Esprit Martel (14), de participer à leur enlèvement, le R.P. Monfat mit à la disposition de la ville le cheval et la voiture du Collège ainsi que des volontaires de la Maison.

L'un de ces volontaires, homme de cœur et de devoir, ancien militaire, n'hésita pas à parcourir les rues de la ville depuis cinq heures du matin jusqu'à 10 heures du soir en compagnie de M. François Durand, premier adjoint de la Commune. Pénétrant dans des logis sans vie ou remplis de gens effrayés d'horreur, bravant l'affreuse contagion, ces hommes dévoués faisaient enlever les cadavres, les chargeant même parfois sur leurs propres épaules et, après les avoir déposés sur le funèbre véhicule, les transportaient au cimetière de La Seyne, au quartier St-Honorat.

Rien ne put arrêter ce modeste employé de Sainte-Marie dans sa tâche obscure et véritablement héroïque, sans panache. Plus d'une fois, M. François Durand et lui furent obligés d'enfoncer des portes closes pour pénétrer dans des locaux silencieux où, seule, une odeur épouvantable trahissait la présence d'un ou plusieurs cadavres et, parvenant jusqu'à eux, les guidait à coup sûr.

Honneur à ces citoyens, à ces gens courageux, qui ont honoré notre pays en ces terribles circonstances.

Dans cette notice, consacrée aux annales du Collège, il nous faut raconter ce trait qui fait connaître la nature exceptionnelle, le caractère d'élite de cet employé de Sainte-Marie dont nous venons de dire le dévouement mais dont nous regrettons beaucoup de ne pouvoir citer le nom, ce qui est dommage.

Il arriva, au cours de l'épidémie, que des parents d'un cholérique décédé l'avaient obligé d'accepter une petite somme en remerciement du concours apporté. Faisant preuve d'un désintéressement rare, il s'empressa de remettre cet argent au Supérieur en lui déclarant qu'il ne voulait pas le garder. Le père Monfat insistant

(14) Une place de la ville porte le nom du premier magistrat de 1865. M. Esprit Martel était capitaine de frégate en retraite.

pour qu'il conserve un argent aussi bien gagné, son subordonné répondit qu'il ne voulait pas toucher un salaire pour ce qu'il avait fait et qu'il préférerait que la somme, touchée par lui, soit employée à secourir les familles malheureuses dont le soutien avait disparu.

Pendant ces tristes jours de 1865, La Seyne présentait un aspect de cité presque abandonnée ; fonctionnaient encore services administratifs, magasins d'alimentation, pharmacies et boulangeries. Quant aux chantiers navals, leur activité se poursuivait mais d'une manière bien ralentie.

Un silence impressionnant avait remplacé, dans ses rues et sur ses places, le bruit et la gaieté d'une population méridionale qui y régnaient peu de temps auparavant. Sur leur pavé, ne retentissait guère que le roulement des corbillards et, hélas, plus tard, celui des funèbres charrettes. Par instants, s'entendait le pas mesuré des sentinelles tandis que les cloches de l'église paroissiale annonçaient, douloureusement, de nouveaux trépas.

La fin du fléau

Le dernier décès, attribué au choléra, qui fut constaté à La Seyne, fut celui d'une femme qui avait perdu son enfant trois jours auparavant ; c'était le 15 novembre 1865.

Proche de nous, la Commune de Six-Fours, qui comptait alors 2805 habitants, n'eut à constater que 14 décès occasionnés par l'épidémie.

Pour La Seyne, les lieux les plus élevés de la ville furent les moins touchés ; il en fut de même des quartiers occidentaux, semi-ruraux, plus éloignés de la mer. Nous citons les Cavailons, les Beaussier (partie haute), le Collège, les Tortel, Donicarde, Domergue, St-Honorat et St-Jean.

Le 20 novembre 1865, Mgr Jordany, évêque de Fréjus et Toulon, reviendra à Toulon pour officier à la cathédrale au cours du service funèbre qui sera célébré pour le repos de l'âme et pour la mémoire des malheureuses victimes de la région (15).

(15) Mgr Jordany étant venu à La Seyne le 27 septembre, six jours après cette visite, le chanoine Tardieu qui l'avait accompagné succomba aux atteintes du choléra.

La vie reprend au Collège

Comme les autres établissements scolaires de la ville avaient leurs élèves et leur personnel enseignant en vacances au moment où l'épidémie débuta, on n'eut pas à regretter des pertes dans ces maisons.

Chez les Maristes, dont la communauté comptait toujours des personnes présentes à La Seyne, même en période de vacances, il n'y eut pas non plus, de deuils à constater ; fait à souligner, les religieuses Trinitaires qui, au nombre de 12 étaient attachées au service du Collège, furent préservées mais, celles de l'hospice de la rue de l'Hôpital (aujourd'hui rue Clément-Daniel), eurent à déplorer plusieurs victimes.

Par une première circulaire, en date du 21 septembre, le père Supérieur du Collège avait prévenu les familles de l'ajournement indéfini de la rentrée d'octobre ; « jusqu'à ce que les conditions sanitaires soient suffisamment améliorées » disait cette circulaire.

Une deuxième circulaire, du 7 octobre, invita tous les élèves des classes supérieures et des cours de Marine à rentrer le lundi 23 octobre, et les élèves, des autres classes, à se présenter le lundi 6 novembre.

Cependant, les familles ayant manifesté diverses craintes pour leurs enfants, une nouvelle circulaire, du 18 octobre, ajourna la rentrée prévue pour le 23 octobre au 4 novembre, et la seconde, fixée au 6 novembre, au 16 du même mois.

En fait, ces rentrées scolaires eurent lieu aux jours fixés mais, numériquement parlant, elles furent très incomplètes. De nombreux retardataires arrivèrent encore pendant les mois de décembre 1865 et janvier 1866.

Rien n'est donc surprenant de constater, en cette triste fin de 1865, que le nombre de pensionnaires était alors descendu au-dessous de deux cents unités.

En dehors de la Commune de La Seyne, et pendant les vacances, deux élèves de Sainte-Marie furent victimes du choléra ; au sein de leur famille, à Toulon. Ce furent MM. Charles Bruno et Ernest L'Hôte. Quelques jours après la rentrée définitive des élèves, l'Insti-

tution fit célébrer un service solennel pour leur âme dans la chapelle de l'établissement.

La tourmente passée, le Collège reprit sa marche régulière et continua à marquer de nouveaux progrès.

Année 1869-1870 : Cours de Saint-Cyr

Vers la fin du Second Empire, au cours de l'année scolaire 1869-1870, un cours préparatoire à l'École militaire de Saint-Cyr sera créé par la Direction, cours réclamé, depuis plusieurs années, par un certain nombre de parents d'élèves.

Les premiers résultats en furent satisfaisants puisque, dès la fin de la première de ses sessions, six élèves furent déclarés admissibles à cette grande école ; toutefois, ils ne purent entrer à Saint-Cyr qu'après la fin de la guerre franco-allemande.

Le Collège pendant la guerre de 1870-71

Grâce à sa situation dans une région éloignée du théâtre des hostilités, notre Collège de La Seyne put échapper aux tristesses et aux dommages de cette malheureuse guerre, de l'invasion. Ce qui n'avait pas été le cas pour les provinces françaises de l'Est, du Nord, de l'Île-de-France et de l'Ouest. Dans ces conditions, la rentrée des classes put, en effet, s'effectuer, à l'automne de 1870, sans de trop grandes difficultés mais, néanmoins, sans donner de sérieuses inquiétudes aux administrateurs de Sainte-Marie.

Cependant, tout en poursuivant sa tâche, le Collège tint, néanmoins, à fournir à la défense nationale tout le concours dont il pouvait disposer.

Ainsi, dès le début de la guerre, le R.P. supérieur mit à la disposition de l'Intendance militaire une salle pouvant contenir 20 lits pour les blessés qui seraient soignés et entretenus aux frais de l'établissement ; la salle en question ne fut pourtant pas utilisée, bien qu'acceptée avec reconnaissance, en raison de l'éloignement de La Seyne des champs de bataille et du fait que d'autres villes, plus rapprochées de ces derniers, suffirent à pourvoir à l'hospitalisation des blessés de la campagne.

Mais cela n'empêcha nullement les élèves de Sainte-Marie d'organiser des quêtes au profit des prisonniers de guerre, de la Croix-Rouge, des familles de soldats ; ils firent davantage : ils offrirent au ministère de la Guerre, au nom de l'Institution, une superbe pièce de canon de 4 de campagne, montée sur son affût, pourvue de ses caissons. Sur la culasse de ce canon, fut gravée l'inscription suivante : « Institution Sainte-Marie - La Seyne-sur-Mer - 1870 ».

Evidemment, tous ces gestes furent accomplis avec le concours des conseils et de l'aide des pères de la Maison.

Indépendamment de ce qui précède, 5 frères Maristes, de La Seyne, s'engagèrent dans les Zouaves pontificaux, en 1870, après autorisation du Supérieur général. Après la conclusion de la paix, ces vaillants jeunes religieux revinrent à La Seyne où ils furent accueillis avec chaleur par le pensionnat.

Durant cette funeste guerre, plusieurs anciens tombèrent glorieusement sur le champ de bataille pour la patrie française (16).

Après la guerre

En raison du nombre toujours plus grand de pensionnaires et des demandes d'entrée toujours plus nombreuses, les locaux du Collège devenaient insuffisants ; aussi, la direction fit-elle construire de nouveaux bâtiments dont la première pierre fut posée, avec le cérémonial convenable, le 19 mars 1872.

(16) Le R.P. Monfat, qui avait été supérieur à La Seyne, se trouvait, en 1870, à la résidence de St-Vincent de Senlis (Oise). Son séjour, dans cette ville, y fut attristé par les réalités de la guerre ; pendant plusieurs mois, en effet, il dut loger, dans son collège, des militaires bavarais de l'armée ennemie et souffrir de pénibles servitudes. Le Père Monfat connut aussi les horreurs de la Commune, en mai 1871 ; il n'oublia jamais, paraît-il, le terrifiant tableau offert par l'horizon embrasé de Paris qu'il eut à contempler, impuissant, les larmes aux yeux, des fenêtres de son cabinet de travail. Après Saint-Vincent de Senlis, le Père Monfat fut nommé Supérieur de la résidence de N.-D. de Verdélais (Gironde), puis Provincial, pour la seconde fois (1876-1884). Enfin, assistant au Père supérieur général, directeur du Tiers-Ordre de Marie, il écrivit de nombreux ouvrages et mourut à Ste-Foy-lès-Lyon, le 11 mai 1898.

En 1872, également, la fanfare de l'établissement revint à la vie sur l'initiative du R.P. Goyet ; elle fut mise sous la direction de M. Thomas, ancien chef de Musique des Equipages de la Flotte, de Toulon. Avec la fanfare, renaissait le chœur de la Maîtrise qui fut dirigé par le Père Lombard.

Le 25 octobre, le Collège reçut la visite de Mgr Bataillon, évêque d'Enos, Vicaire apostolique de l'Océanie Centrale ; Sainte-Marie comptait alors plus de trois cents internes.

Peu de temps après cette visite, on reçut une lettre du général de Cissey, ministre de la Guerre, exprimant la gratitude du Gouvernement pour le concours bénévolement donné par notre établissement seynoïse, au cours des hostilités, à la défense du pays : don d'un canon de campagne de 4.

Ajoutons que le Collège voulut aussi apporter sa contribution à la souscription patriotique ouverte en vue de la libération anticipée de la partie du territoire français occupée par l'armée allemande à la suite de nos désastres.

En 1873, le cours préparatoire à l'Ecole Militaire de Saint-Cyr fut reconstitué. Ce cours connut bientôt une vive prédilection de la part de la jeunesse étudiante qui voulait servir la restauration du bouclier de la France et sur laquelle les dures leçons de 1870 avaient fait profonde impression ; dès les premiers temps, le cours compta une dizaine d'élèves.

Nouvelle extension du domaine collégial (1874)

La cour du Collège, dite « des Moyens », devenait trop exigüe, aussi fit-on l'acquisition d'un jardin de 2 hectares, environ, de superficie, qui était situé au Midi de l'établissement, au quartier des Tortel.

L'épanouissement de l'Institution

(Fin du XIX^e et XX^e siècles)

La vie de Sainte-Marie, de La Seyne, sera désormais marquée par le perfectionnement progressif de son labeur éducatif et de ses installations matérielles.

Elle sera coupée d'événements, locaux ou nationaux, de fêtes, d'anniversaires, de visites etc.

Parmi ces faits nombreux, nous ne voulons pas omettre de citer la digne participation du Collège, en 1874, à la fête du deuxième centenaire de la fondation de l'église paroissiale de La Seyne qui, on doit s'en souvenir, avait eu lieu au XVII^e siècle, au mois de juin de l'année 1674.

A cette occasion, l'Institution assista en corps, professeurs, élèves et personnel, aux cérémonies qui se déroulèrent en l'honneur de Notre-Dame-de-Bon-Voyage ; la musique et la fanfare ajoutèrent beaucoup au succès de ce jubilé qui attira non seulement une grande partie de la population seynoise mais encore de très nombreux étrangers accourus de Toulon et des villages voisins.

Fondation de « l'Association amicale des Anciens Elèves de Sainte-Marie »

Ce fut le 12 mai 1878 que fut fondée par les « Anciens » de La Seyne cette association destinée à resserrer les liens d'attachement et d'amitié entre ex-élèves et maîtres de la Maison. Ce jour-là, plus de 120 anciens se rencontrèrent à La Seyne, recevant le plus cordial accueil de la part des Pères. Le premier comité de l'association fut constitué de la manière suivante : président : M. d'Estienne d'Orves ; membres : Raymond Aurran, Agarrat, Victor Audibert, Vellin, Bérard, Charles Daniel, Emile Nègre et A. Pellissier.

Le Cinquantenaire de la fondation du Collège (1899)

Cet événement important, au cours duquel le Collège célébra ses noces d'or, soulignait les cinquante années d'existence qu'il avait vécues depuis sa fondation en 1849. La commémoration de cette fondation débuta le 1^{er} mars 1899, qui était le jour même de son anniversaire, par une cérémonie religieuse à l'église du Collège et se poursuivit, dans la soirée, par une visite de la communauté de Sainte-Marie, fanfare en tête, à la bourgade voisine d'Ollioules et à ses célèbres gorges.

Le soir, au moment du retour à La Seyne, un grand nombre de personnes vinrent se masser aux abords de l'entrée principale du Collège. Il y avait assez longtemps, en effet, que la population sympathique de La Seyne n'avait eu l'occasion d'applaudir au talent et au souffle des jeunes musiciens-élèves dirigés avec infiniment de maîtrise par un habile chef, M. Klélé. Aussi, chacun éprouva-t-il un véritable régal à entendre des flots d'harmonie répandus par la fanfare sur la vieille place dite « du Séminaire », autrefois place des Capucins, aujourd'hui place Germain-Loro.

En fait, la fête, véritablement solennelle du Cinquantenaire, se déroula le 22 avril suivant et fut rehaussée par la tenue d'un banquet offert aux déshérités de notre ville, vieillards, enfants ou infirmes qui, au nombre de 150, y participèrent ; chaque convive reçut, en plus de sa part du repas, une ration de pain suffisante pour les besoins de la semaine, une ration de viande et des légumes pour faire le pot-au-feu.

Durant ces agapes, le service d'ordre était assuré par la présence de deux agents de la police municipale que la Mairie de La Seyne avait bien voulu mettre à la disposition du R.P. Directeur.

Signalons un détail météorologique : pendant cette journée, le Mistral souffla en tempête sur la Provence mais il finit par s'apaiser la nuit venue.

Le lendemain, 23 avril, de nouvelles cérémonies eurent lieu et furent couronnées par un grand banquet de 400 couverts ; ce repas, qui fut offert aux anciens élèves, aux professeurs et à de nombreux invités, se déroula dans la vaste cour d'honneur de l'Institution.

Souvenir de la Mission Marchand (Mai 1899)

L'arrivée, en rade de Toulon, du commandant Marchand et de sa mission, s'inscrit, en cette année 1899, parmi les meilleurs souvenirs des annales du Collège de La Seyne. C'est le croiseur « D'Assas » qui ramenait en France le chef de la glorieuse mission Congo-Nil ; un instant, on craignit que ce débarquement eût lieu à Marseille mais il n'en fut rien. C'est bien à Toulon que Marchand débarqua.

Enthousiaste, Sainte-Marie tenait à aller acclamer le héros de Fachoda et ses compagnons, vivants symboles d'héroïsme et de fierté nationale.

Le 30 mai, l'entrée du « D'Assas » sur rade était annoncée pour midi. Dès 11 heures du matin, quatre cents élèves, avec leur fanfare, quittaient le port de La Seyne à bord du solide bateau de la Compagnie La Seyne-Toulon, « L'Abeille », que son sympathique gérant-directeur, M. Arnaud, avait mis à la disposition du Collège. Ce navire était commandé par un aimable capitaine, M. Grillat.

Parmi ces jeunes gens, animés d'une véritable flamme patriotique, se trouvait le propre frère du héros qu'ils allaient acclamer, Constant Marchand qui jouissait discrètement de la grande joie qui éclatait autour de lui.

Pendant, « L'Abeille » avait gagné la rade des Vignettes par la petite passe, au-delà des jetées de St-Mandrier ; les lorgnettes fouillaient la haute mer. Soudain, un objet minuscule apparut, une forme se dessina, trois cheminées avec une chevelure de fumée se montrèrent ; c'était le « D'Assas ».

Encore quelques instants et le croiseur fut bientôt tout proche arborant le grand pavois ; alors, une vibrante « Marseillaise » éclata et un cri formidable de « Vive Marchand » jaillit de toutes les poitrines : c'était le salut généreux de la jeunesse de France au héros national, salut émouvant, pur, sans contrainte, exprimant une suprême fierté.

Mais le « D'Assas » avait pénétré en Petit Rade et, franchissant à nouveau la Petite Passe du Mourillon, les Seynois de « L'Abeille » ne tardèrent pas à le rejoindre alors qu'il s'apprêtait à prendre son mouillage.

Le croiseur, en effet, s'arrêta et se trouva entouré des vaisseaux de l'Escadre de la Méditerranée et de multiples barques de toutes dimensions ; les « pointus » toulonnais lui faisant un cercle d'honneur. Sur le pont du « D'Assas » on aperçut alors la silhouette, fine et élancée, disent les chroniqueurs du temps, du commandant Marchand, encadré de ses braves et robustes Sénégalais tandis que, du navire-amiral voisin, le « Bren-

nus », s'envolaient les notes éclatantes de l'hymne national joué par la Marine, les puissants hourras des matelots. Répété mille fois, le cri de « Vive Marchand » s'élevait dans les airs.

Après une manœuvre délicate du capitaine Grillat, « L'Abeille » accosta le « D'Assas » auquel elle fut amarrée mais le jeune Constant Marchand, ayant à ses côtés un professeur, dut se contenter d'apercevoir son frère de plus près, en ce moment où la France le recevait, car, avant d'être à sa famille, le commandant se devait aux représentants du pays. Il descendit, d'un pas leste et décidé, par l'échelle de coupée, jusqu'au canot-major qui l'emporta au quai de l'Horloge de l' Arsenal où l'attendaient le préfet maritime, son état-major, nombre de personnalités.

Pendant ce temps, les collégiens seynoïses fraternisaient joyeusement avec les tirailleurs de Marchand, les comblant de friandises et de paquets de tabac ; parmi ces derniers, se trouvait un petit négroillon qui avait été recueilli en route par la Mission et qui fut adopté par un sergent.

A deux heures de l'après-midi, la journée était finie pour nos Seynois mais, inoubliable, vivante, elle resterait dans leurs cœurs.

Visites de navires

Les contacts du Collège avec la Marine étaient fréquents et consistaient surtout en cérémonies maritimes, lancements, revues, etc... ou visites de navires. Nous rappellerons seulement ici que ses pensionnaires et externes avaient assisté, en 1893, aux fêtes historiques de la visite de l'escadre russe de l'amiral Avellane et au lancement, à nos chantiers de La Seyne, du cuirassé « Jauréguiberry », en présence du président Carnot.

Et, qu'en novembre 1899, ils se rendirent sur le bâtiment grec « Hydra » de passage à Toulon. Au retour de cette visite, le bateau de La Seyne, qui assurait leur transport, fit un arrêt devant le yacht impérial « Standard » et une canonnière russe en réparations à La Seyne. Le dimanche qui suivit vit les officiers grecs rendre la visite au Collège.

Le Collège au XX^e siècle

La marche de l'Institution Sainte-Marie continue, au cours de ce siècle, à se poursuivre brillamment bien que, comme toutes les œuvres de cette terre, elle eut à vaincre certaines difficultés, toujours aidée par Dieu et par sa grande protectrice, sa mère : lois de 1901, guerre de 1914-18, crise de l'après-guerre, tourmente de 1939-45, bombardements, etc. Mais nous sommes ici parvenu au temps présent dont l'histoire détaillée pourra tenter de futurs auteurs. Nous mentionnerons pourtant que le Collège fut transformé en hôpital militaire durant les hostilités de 1914-1918, et que, durant cette période, des classes fonctionnèrent à l'ancien couvent de la Présentation de Mouissèque dans la banlieue orientale de La Seyne. Nous terminerons ces annales de notre brillant établissement d'éducation par un mot sur l'œuvre Mariste de l'Océanie.

Missionnaires de l'Océanie

Les RR.PP. Maristes ne se consacrèrent pas uniquement à une tâche d'éducation et d'enseignement de la jeunesse. Pionniers de la civilisation et de l'Évangile, ils allaient aussi porter, dans des contrées lointaines, l'exercice de la charité et l'assistance à nos frères d'Outre-Mer. C'est pourquoi, de nombreux religieux de cette communauté partirent de La Seyne pour remplir une belle mission.

Les missions de la Société de Marie se partagèrent surtout l'immense domaine des îles du Pacifique connu sous le nom de l'Océanie.

On les rencontrait, notamment, aux Samoa, aux îles Fidji, à la Nouvelle-Calédonie, aux Nouvelles-Hébrides, en Mélanésie, etc. Certains de leurs membres eurent la fin des glorieux martyrs et des apôtres. Parmi eux, nous évoquerons la mémoire du R.P. Vidil ancien Préfet des « Moyens » et des « Grands ». Le R.P. Vidil quitta La Seyne en mars 1887 pour le vicariat apostolique de la Nouvelle-Calédonie où il mourut, en plein apostolat, à l'âge de quarante-deux ans.

Hommage à Sainte-Marie

Douloureuse et longue est la liste des anciens élèves de notre cher Collège, marins, soldats, aviateurs, morts pour la commune mère patrie dont la vieille maison de La Seyne leur avait enseigné, dès la prime jeunesse, l'amour et la fidélité, la raison d'être.

Si longue que nous ne pouvons faire figurer, dans les pages de cette notice, tous les noms qui, depuis un grand siècle, y ont été inscrits.

Nous devons nous borner à indiquer que le chiffre des fils de Sainte-Marie, tombés au champ d'honneur, morts en captivité ou décédés de leurs blessures ou maladies, s'élève à plusieurs centaines, depuis Alexandre de Retz tombé glorieusement à Mentana, en 1867, pour la défense du Saint-Siège, jusqu'aux héros d'aujourd'hui en passant par les combattants de 1870, ceux de l'Empire, des grandes luttes de 1914-18 et de 1939-45.

« Pro Deo et pro Patria ceciderunt » portent les hautes plaques dressées dans le vestibule d'honneur de l'Institution qui arrêtent le regard du visiteur.

Oui, ces « Anciens » ont consenti au suprême sacrifice pour la patrie éternelle comme pour la patrie terrestre, pour l'existence et la grandeur de leur pays, pour demeurer les sublimes serviteurs de leur foi et de leur patriotisme.

Le Collège Sainte-Marie de La Seyne garde leurs noms pour les donner en exemple aux nouvelles générations, pour la gratitude et pour l'honneur de la cité seynoise.

L'ECOLE DES FRERES MARISTES
DU BOULEVARD DU QUATRE-SEPTEMBRE
A LA SEYNE : SON HISTOIRE
(1852-1903)

Les préliminaires (17)

La première initiative en vue de la création d'un établissement scolaire, dirigé par des Frères Maristes, à La Seyne, remonte à M. l'Abbé Deblieu, Curé-Doyen, en cette ville de 1834 à 1855.

Ce fut en 1846 que cet ecclésiastique pria le R.P. Epalle, Mariste se trouvant à la maison des Missionnaires de La Seyne, d'intercéder auprès du R.P. François, Supérieur général des Petits Frères de Marie (Frères Maristes) pour obtenir des professeurs de cet institut pour une école à La Seyne.

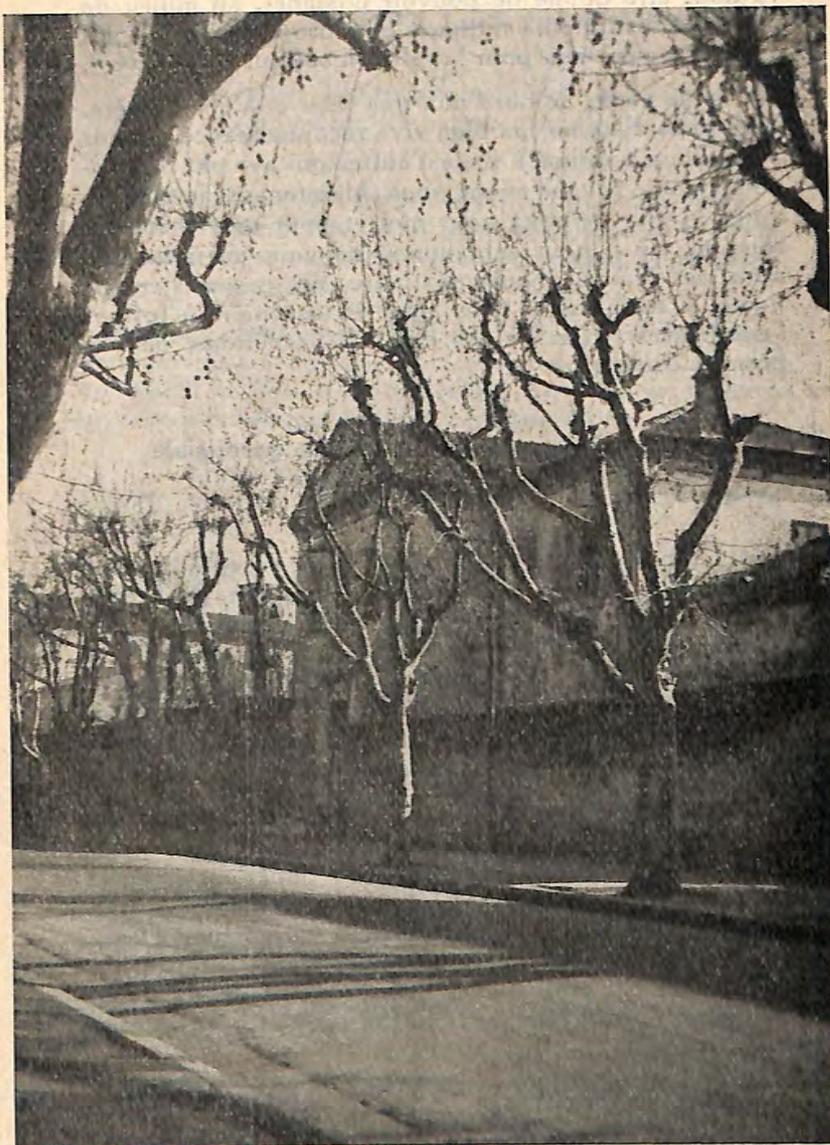
On ne put, alors, donner suite à cette demande. Toutefois, six ans plus tard M. Deblieu la renouvela ; cette requête, datée du 22 janvier 1852, fut appuyée à la fois par le Conseil municipal, M. Antoine, Léonard Barry étant maire, et par le R.P. Eymard, Supérieur du Collège des RR. PP. Maristes qui venait d'être fondé en 1849. Elle fut exaucée.

Il faut noter que La Seyne avait déjà possédé, sous la Restauration, une école communale dirigée par des Frères des Ecoles Chrétiennes.

L'Institut promit l'envoi de quatre Frères ; il en fut remercié par une lettre chaleureuse de l'Abbé Deblieu adressée au R.P. François et qui contenait les passages suivants :

« Que Dieu soit béni. Après dix-huit ans d'attente, de désir et de démarches toujours inefficaces, voilà qu'il

(17) Nous devons exprimer ici notre profonde gratitude à la Maison mère des FF. Maristes de St-Genis-Laval (Rhône), qui nous a fourni un précieux document indispensable pour notre travail sur l'école de La Seyne ; en particulier au Rd Frère Supérieur et au Frère J.-V. Mathieu, archiviste de cette Maison.



L'ancienne école des Frères Maristes de La Seyne :
façade septentrionale.

va nous être donné de pouvoir posséder, au milieu de nous, ces instituteurs si dignes et si propres à former les enfants, pour Dieu, pour la religion et pour la Société ».

« Je viens, aujourd'hui, très Cher et Vénéré Frère, vous prier d'agréer ma bien vive reconnaissance d'avoir préféré ma paroisse à bien d'autres qui avaient demandé la même faveur avant nous. Maintenant, je soupire après le jour heureux pour moi et pour mes chers paroissiens où il nous sera donné de voir, au milieu de nous, ces vrais et dignes auxiliaires des pasteurs catholiques. C'est à eux à nous aider efficacement à former l'esprit et le cœur de ces enfants, l'espérance de nos populations à venir ».

La première école proche l'église paroissiale

(Nov. 1852-1878)

La municipalité en fonctions ayant accepté les conditions de fondation proposées par l'Institut, les Frères Urbain (directeur), Nivard, Dubrice et Secondien vinrent occuper leur poste à La Seyne et ouvrir, au mois de novembre 1852, dans un local assez vaste, attenant à l'église paroissiale et disposant d'un clos d'environ cinq mille mètres carrés, y compris l'emplacement de la maison, un premier établissement.

Les débuts durent sans doute être satisfaisants car, dès le 14 décembre de la même année, M. Barry, maire de la commune, réclamait au R.P. Supérieur général deux autres professeurs, dont un pour aider dans une classe trop nombreuse, l'autre pour diriger une classe dite « bourgeoise » ; cette classe, payante à raison de trois francs par mois, devait préparer de jeunes enfants destinés à entrer, plus tard, au Collège des Pères Maristes.

Mais la demande du maire ne put être entièrement satisfaite car un seul professeur, le Frère Nicéas, fut envoyé à La Seyne, non pour aider dans la classe trop nombreuse mais pour diriger une 5^e classe, la 4^e dédoublée sans doute.

En cours de l'année suivante, à la date du 26 juin 1853, la première classe de notre école des Frères, comptait 24 élèves, la deuxième 47, la troisième 52, et

les quatrième et cinquième 115 ; soit, au total : 238 élèves.

Au 20 juillet 1854, les six Frères professeurs instruisaient et formaient 309 enfants répartis en cinq classes.

Précisons, avant de poursuivre, que l'école des FF. Maristes de La Seyne, avait alors la qualité d'établissement officiel et communal d'enseignement et d'éducation ; il était gratuit.

Malheureusement, le Frère Urbain, qui le dirigea pendant quatre ans avec un zèle, un talent et un dévouement au-dessus de tout éloge, ruina sa santé dans un labeur écrasant ; il fallut le mettre au repos.

Le Frère Onésiphore lui succéda. Il fut à la tête de l'école pendant 12 ans, de l'année 1860 à l'année 1872.

Vers le milieu du Second Empire, en février 1865, la Communauté de La Seyne comptait treize Frères Maristes. Ajoutons que le nombre des classes était monté de six à huit, avec trois études surveillées et payantes ; celui des élèves était passé de 360 à 531. Ce fut l'apogée de l'École.

Tout cela n'allait pas sans lui attirer certaines jalousies de la part de milieux non partisans de l'enseignement congréganiste ; malgré tout leur dévouement pour la jeunesse, les Frères furent en butte à des tracasseries, même à des gestes hostiles. Ainsi, en 1865, une opposition locale alla jusqu'à demander au préfet du Var la création d'une seconde école communale laïque, le renvoi d'une partie du personnel des Frères, le paratage de leur établissement et la gratuité absolue de toutes les classes.

Aussi, dans une lettre qu'il adressait, le 12 octobre 1865, au cher Frère Jean-Baptiste, Assistant, le Directeur de La Seyne disait : « Voilà où nous en sommes ; c'est au moment où le choléra sévit dans nos murs que des hommes trouvent que les Frères sont trop nombreux dans leur ville ».

Le Préfet s'efforça, sans doute, d'arranger les choses et d'arbitrer le conflit. Quoiqu'il en soit, le 22 mai 1866, M. l'Inspecteur primaire Giraud annonça au Frère

re Directeur que le Conseil avait voté le traitement de cinq professeurs congréganistes à cause des 312 élèves que comptait son école et il l'engagea à présenter ces nouveaux maîtres à l'agrément préfectoral. Comme on le voit, l'Autorité gardait son estime aux Frères enseignants de La Seyne ; cette estime leur fut d'ailleurs confirmée dans l'éloge que fit, de leur école, M. Chabert, Inspecteur d'Académie, dans une visite faite à l'établissement en 1867.

Sous la nouvelle municipalité Bernard Lacroix, qui avait succédé à celle de M. Esprit Martel, les Frères furent encore en butte, néanmoins, à bien des suspensions, à des calomnies, voire à des persécutions. Mais, ils se trouvaient consolés de ces misères, bien humaines, par des témoignages éloquents en leur faveur ; voici celui qu'ils reçurent, en 1867, de l'Ingénieur en Chef des Forges et Chantiers de la Méditerranée de notre ville :

« Le soussigné Ingénieur en Chef de la Compagnie des Forges et Chantiers de la Méditerranée, membre du Conseil Général du Var, délégué cantonal pour l'instruction primaire, certifie que l'Ecole Communale, dirigée par les Petits Frères de Marie, est admirablement tenue sous tous les rapports, les Frères dirigeant les classes étant très capables.

« Il y règne une bonne discipline, beaucoup d'ordre et d'application ; chacun d'eux m'a toujours paru bien pénétré de ses devoirs.

« Les élèves, en général propres et convenables, paraissent parfaitement attachés à leurs professeurs. Les progrès des études sont sensibles et réguliers. Un de ces élèves vient d'obtenir cette année un succès marqué au concours pour l'école des Arts et Métiers ; cet élève, qui professe la religion protestante ainsi que la famille, est néanmoins fortement attaché à ses maîtres et a puisé toute son instruction dans l'établissement. Ce dernier fait prouve hautement le mérite, le tact et l'impartialité que les Frères mettent dans l'accomplissement de leurs pénibles devoirs et justifie l'estime, la considération et la confiance qu'ils ont acquises dans la localité.

« La Seyne, le 11 septembre 1867,

« Signé : Noël VERLAQUE ».

De 1865 à 1872, l'effectif des élèves des Frères varia de 275 à 312 gratuits, exception faite des 120 qui suivaient les études avant la suppression de ces dernières ; l'école demeurait toujours communale malgré les demandes qui étaient adressées, de divers côtés, aux supérieurs majeurs des F.F. Maristes pour obtenir la création d'une école libre qui puisse se libérer de certaines tracasseries officielles.

Dans le cours de l'année 1872, le Frère directeur Onésiphore quitta l'établissement seynoïse pour aller fonder l'importante maison d'enseignement de la Belle-de-Mai, à Marseille ; ce fut le Frère Xénophon qui lui succéda.

Or, à cette époque de grands changements avaient lieu en France, le régime impérial avait été renversé après la catastrophe de 1870, la République proclamée ; vers 1873-74 une évolution politique se produisait à travers le pays, plus ou moins sensible selon les localités, les esprits se modifiaient.

A La Seyne, l'école des Frères s'en ressentit et il y eut des difficultés avec une nouvelle municipalité, difficultés dont le Frère Xénophon ne mesura pas, peut-être, toute la gravité et qui furent, de plus, aggravées par des polémiques de journaux ; il y eut des explications pénibles qui, avec davantage de prudence, auraient pu, sans doute, être évitées.

Le fait est que, dans sa session de novembre 1873, le Conseil municipal de La Seyne vota, à l'unanimité, le renvoi des Frères Maristes à la suite d'une longue intervention débitée par un conseiller ; ce renvoi fut fixé au premier janvier 1874. A ce moment-là, l'école laïque locale comptait 170 élèves et celle des Frères plus de 300.

Devant une telle situation, la direction de l'Institut se disposa à prescrire au personnel de La Seyne de quitter cette ville. Mais l'évêque du diocèse de Fréjus informé écrivit au Supérieur Louis-Marie, le 16 novembre 1874, pour le dissuader de cette fermeture qui, disait le prélat, « serait désastreuse pour le présent et pour l'avenir » ; « gardez donc votre école communale gratuite là où elle est », disait l'évêque, « et ouvrez une école libre payante dans le local qu'on vous offre pour l'excès de vos élèves qui n'a pas une place suffisante dans la maison communale ».

Durant un temps, les choses restèrent en l'état.

Entre temps, le Frère Néophyte avait pris la direction de l'école où il avait encore trouvé 7 professeurs. Il pu en ajouter 3 et il reprit les études, lesquelles eurent 175 élèves de son temps.

Le Frère Zoël, qui lui succéda, fit encore augmenter l'effectif des professeurs de 3 unités ; du coup, les études eurent de 200 à 220 élèves et les classes du jour en comptèrent jusqu'à 435. Cela durerait-il ?

Par la suite, l'école des Frères rencontra encore des obstacles et des difficultés ; elles devinrent telles que le premier juin 1878 les Frères Maristes se virent contraints d'abandonner l'école communale.

L'école de la rue de la Miséricorde (rue d'Alsace actuelle) — 1878-1882

Les Frères ne quittèrent cependant pas notre ville ; en septembre de cette même année 1878, qui avait vu leur départ de l'école communale, ils ouvrirent un établissement libre dans la rue de la Miséricorde. Cet établissement occupait les deux immeubles Aube et Coutelenq dont le loyer global s'élevait à 1.050 francs (francs or).

Cette école compta, dès 1879, un effectif de 150 élèves qui payaient 4, 5, 6 ou 7 francs, selon les classes, les études (qu'ils suivaient tous) étant comprises dans ces prix.

Elle avait eu, peu après son ouverture, c'est-à-dire en octobre 1878, des tracasseries de la Municipalité régnante qui la fit même fermer temporairement, mais elle avait été rouverte aux premiers mois de 1879 sous la direction du Frère Facile (18).

Au 3 juillet 1880, l'école libre accusa un fléchissement dans le nombre de ses élèves qui n'était plus que de 138, tous suivant les études, dont 8 non-payants.

(18) On regrette de trouver, comme adversaire des Frères, un homme politique qui, par ailleurs, rendit de réels services à sa commune.

Les rétributions scolaires perçues produisaient de 6 à 7.000 francs par an sur lesquels la Direction devait trouver les 1.200 francs de loyer et d'impôts, pourvoir à tous les besoins et à l'entretien des 10 Frères (économe, professeurs, etc...), payer les livres de prix de fin de session, etc...

L'établissement des Frères fonctionnera dans la rue de la Miséricorde jusqu'en 1882.

L'Établissement du boulevard du Quatre-Septembre (De septembre 1882 à nos jours)

Car, au mois de septembre de la dite année, le Frère Marie-Urbain étant directeur, l'école libre quitta les locaux de cette rue pour aller s'installer dans un bel immeuble appartenant à la paroisse de La Seyne qui fut loué aux Frères par M. le Curé Raymondis, qui avait succédé, depuis juillet 1880, à M. Vian.

Située non loin du collège des RR.PP. Maristes et à 600 mètres, environ, de l'église paroissiale, la maison qui accueillait les Frères était grande, spacieuse ; de construction récente, elle répondait parfaitement à une destination scolaire pour laquelle elle avait, d'ailleurs, été édifiée. De plus, elle se trouvait placée dans un des plus jolis quartiers récents de la ville, très sain, en bordure d'une nouvelle voie en cours de création et qui deviendra une avenue charmante, bordée d'élégantes villas, à l'Ouest de la cité. Depuis cette époque cette avenue porte le nom de : boulevard du Quatre-Septembre, appellation qui ne rappelle rien de vraiment glorieux de l'histoire de France.

La nouvelle école comprenait : trois belles classes, un parloir, et un bel escalier au rez-de-chaussée ; une grande cuisine, le réfectoire, un laboratoire, une pièce de conférences, le dortoir, des chambres et des petits cabinets au premier étage. Une grande cour, close de murs, avec dépendances et préaus, était annexée au bâtiment principal, mais, à ce moment là, elle était dépourvue d'ombrage et ce n'est que plus tard qu'elle aura des acacias et des platanes ; il n'existait pas de jardin potager.

Par la suite, une grande classe, pour le Cours supérieur, fut aménagée dans la partie orientale du premier étage.

En 1883, il y a 132 élèves dont 115 aux études mais l'effectif tend à baisser ; car, en 1886, il est descendu à 115 dont 80 aux études et il fallut réduire les classes à trois. En regard, la même année voit l'école communale laïque comporter dix classes d'élèves.

Sous une deuxième direction du Frère Zoël, revenu à La Seyne, malgré les efforts de cet éducateur expérimenté, le nombre d'enfants et de jeunes gens fréquentant l'école libre tombe en 1887 à 93 seulement avec, parmi eux, 50 suivant les études.

Et la courbe était toujours décroissante ce qui inspira, en 1888, au nouveau Frère Directeur Florence, successeur du Frère Zoël, la note mélancolique suivante :

« Si le nombre des élèves va à la baisse, il serait injuste d'en conclure que la direction est mauvaise et que les résultats sont trop médiocres dans les classes. Le mal tient à d'autres causes, notamment à ce que l'école est payante, à ce que la lutte est impossible entre ses trois classes payantes et les 12 gratuites de l'école communale, d'ailleurs bien organisées ; à ce que la décadence du Commerce a réduit la grande majorité des habitants à la gêne (sans doute une crise passagère dans la construction navale), etc... » (19)

Il est évident que le fait de la gratuite scolaire entière acquise à l'école laïque jouait grandement dans une cité ouvrière ; il y avait aussi l'évolution politique et l'école officielle disposait, de plus en plus, de grands moyens.

En 1888, la Municipalité était, cependant, relativement conservatrice ; elle avait à sa tête, depuis deux ans, M. Saturnin Fabre, républicain modéré qui ne pouvait qu'être un arbitre en face de ses électeurs, et un défenseur de son école communale.

(19) « Annales de l'ancienne Ecole des Frères Maristes de La Seyne-sur-Mer. Archives de la Maison Mère des FF. Maristes de St-Genis-Laval (Rhône). »

Au cours des dix dernières années du XIX^e siècle, entre 1890 et 1900, l'effectif des élèves du boulevard du Quatre-Septembre témoigna d'un relatif redressement ; il oscillait autour de 120 unités, participants aux études surveillées compris. Il semble même avoir eu tendance à augmenter dans les premiers temps du XX^e siècle.

Mais, en ce début du nouveau siècle, d'inquiétants nuages montaient à l'horizon des écoles congréganistes qui devaient bientôt connaître des jours douloureux.

En effet, les lois de 1901 et 1902 les frappèrent lourdement par la dissolution de leurs communautés, en France, la fermeture de leurs établissements.

L'année 1903, de triste mémoire, vit le départ, de La Seyne, d'une partie des bons maîtres qui avaient consacré leur temps et leur peine à l'éducation de la jeunesse seynoise ; d'une partie, car plusieurs d'entre eux revêtirent l'habit civil pour rester dans leur pays et l'école, bien paroissial, fut elle-même, sécularisée et réorganisée en tant qu'établissement scolaire libre reconnu par l'Etat.

Avant 1903, l'école des Frères était dirigée par le Frère Louis ; après cette date, elle fut sous la direction de M. Léopold Chauvet, ancien Frère Mariste. Pour pouvoir fonctionner, elle reçut le concours de professeurs civils, instruits et dévoués ; tous, ex-religieux ou laïques s'efforcèrent de lui maintenir sa réputation et de lui conserver la bonne moralité qui avait été sa règle.

Comme par le passé, elle continua à se recruter dans un milieu populaire et de petite bourgeoisie, préparant surtout les élèves aux Arts et Métiers, à l'industrie et à la Marine ; ses classiques, édités à Lyon, étaient excellents et réputés, les maîtres, de solide formation pédagogique, étaient de bons éducateurs, veillant à la santé morale des enfants qui leur étaient confiés.

Jusqu'à la guerre de 1914, l'établissement maintint une activité assez grande et un effectif moyen relativement satisfaisant.

Après la fin des hostilités, les changements sociaux qui survinrent, l'augmentation de la cherté de la vie et d'autres causes rendirent plus difficiles les conditions

d'existence de l'école libre du boulevard du Quatre-Septembre et ce ne fut que grâce au dévouement, à l'abnégation des pédagogues chrétiens, qui l'eurent en mains, que, durant plusieurs années encore, elle put subsister. Il nous faut citer ici les noms de ses derniers directeurs qui, courageusement, attachés à un noble idéal, prolongèrent sa vie jusqu'aux années 1930 ; ce furent MM. Roux, Mathieu, Chambot, Dufour, Eugène Rivère et Meynier.

La fin

Vaincue par diverses difficultés devenues insurmontables ; insuffisance de ressources financières, impossibilité de trouver des professeurs compétents et sérieux, accroissement des charges, etc..., l'ancienne école des Frères Maristes de La Seyne dut, un jour venu, fermer ses portes et abandonner une partie devenue trop ingrate. Ce qui fut, disons-le, très regrettable car cet établissement contribua, pendant des années, à former des générations de bons citoyens, de probes travailleurs, d'excellents Français. Les Seynois qui, dans leurs jeunes ans, le fréquentèrent, en ont conservé le souvenir attendri et fidèle et aiment, ce qui est naturel, à évoquer un temps heureux.

Avant d'achever ces pages, consacrées à son histoire, qu'il soit permis à un de ses anciens élèves d'évoquer la mémoire d'une belle figure, celle du Frère Guillaume qui y professa entre 1900 et 1903.

Le Frère Guillaume,

de l'Institut des Frères Maristes (1880-1949)

De son nom de famille, Gaux-Puig, Raphaël, Joseph, Barthélemy, celui qui devait devenir le Frère Guillaume naquit à Saint-Hippolyte, canton de Rive-saltes (P.-O.), le 17 avril 1880. Fils unique, à six ans, il perdit son père.

Après avoir passé par l'école des Frères Maristes de Banyuls-sur-Mer, il entra au noviciat de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) le 25 septembre 1894 et y prit l'habit religieux Mariste, le 2 février 1895.

Destiné, en premier lieu, à Maillane, pays de Mistral, il fut ensuite professeur au pensionnat de Bourg-de-Péage (Drôme), de 1896 à 1898, puis à Saint-Raphaël, de 1898 à 1900, et vint exercer à La Seyne à la rentrée de cette dernière année. Il devait y demeurer jusqu'en 1903, année qui devait voir son départ de la France.

Ce fut, en effet, au début de 1903 que sa mère, alarmée par des rumeurs inquiétantes, vint le voir à La Seyne ; elle le trouva encore au milieu de ses élèves ce qui la rassura quelque peu.

« Tu sais », lui dit-elle, que le Gouvernement se dispose à dissoudre les congrégations religieuses. Si, pour garder ta soutane, il te faut partir en exil, fût-ce aux antipodes de la France, vas-y mon enfant ! Au ciel, nous nous reverrons ». « Ces paroles furent pour moi », a raconté un jour Frère Guillaume, « un grand soulagement, car bien que disposé à partir pour le Mexique, je ne savais comment le dire à ma mère ».

« Elle m'accompagna jusqu'à la frontière espagnole, là, elle me répéta ce qu'elle m'avait dit antérieurement, m'embrassa une dernière fois et nous nous séparâmes pour ne plus nous revoir en ce monde. Tous les mois ses lettres me parvenaient ; je priais tous les jours pour elle.

« J'avais la certitude que Notre-Seigneur ne se laisserait pas vaincre en générosité et que, par conséquent, il ne permettrait pas que ma mère manquât du nécessaire. Entre temps, je la recommandais instamment à Saint Joseph.

« Saint Joseph », ajoutait le Frère Guillaume, exauça mes prières et m'accorda plus que je ne demandais, car ma mère eut le bonheur d'être assistée, jusqu'à son dernier soupir, par un vénérable curé ».

Le Frère Guillaume était parti de Barcelone le 26 mars 1903 pour le Mexique. Dans ce pays, il fut d'abord titulaire d'une chaire de professeur à Zamora et à Mexico, puis il fut directeur à Tacubaya et à Léon. De là, il passa, toujours comme directeur, à El Callao où il fonda et dirigea, avec un grand succès, une importante « Schola cantorum », ensuite à l'Institution « Alonso de Ercilla », à Santiago-du-Chili.

Plus tard, il fut appelé à exercer des charges notables : Visiteur du district Chili-Pérou, économiste de ce même district, cela tout en donnant des cours d'anglais dans la mesure que lui permettait ces fonctions.

Le Frère Guillaume est mort le 11 septembre 1949 à la maison provinciale de Lo Lillo (La Cisterna), au Chili, lieu où il s'était retiré tout en continuant à y remplir les fonctions de directeur et à s'occuper des comptes du district, des cours d'anglais et de chant.

Telle fut la carrière de cet homme de bien et de savoir qui, durant trop peu d'années, enseigna aux Seynois, dont nous fûmes, de l'école du boulevard du Quatre-Septembre. Il fut, dans toute la force du terme, un éducateur et un apôtre ; se caractérisant par un esprit profondément sérieux une piété large et éclairée, une bonté et une délicatesse exquises.

Grand observateur de la Règle, il était très attaché à son Institut. Toujours ponctuel et prêt à faire sa classe, le Frère Guillaume n'aurait, pour rien au monde, consenti à la bâcler.

Ajoutons qu'il fut Supérieur à partir de 26 ans et jusqu'à sa mort, et qu'il le fut toujours selon le cœur de Dieu ; sobre de paroles, il était homme d'action, prêchant avant tout d'exemple. Serviteur de la jeunesse et de la foi, il honora son Ordre, son idéal et son cher pays la France qu'il sut faire noblement aimer dans les contrées lointaines de l'Amérique Centrale et Méridionale. Nul doute que Dieu ait accordé la suprême récompense à un aussi bon serviteur (20).

L'ancienne école des FF. Maristes, propriété du diocèse de Fréjus, abritait jusqu'à ces derniers temps diverses œuvres : Secours Catholique, Centre de Jeunesse, ainsi que des logements de membres du clergé

(20) Le rédacteur de ces lignes revit, par la pensée, non sans émotion, un souvenir vieux de 57 ans ; celui des adieux que fit à ses chers élèves, au cours d'une halte sur le chemin du retour d'une promenade, au lieu dit « Le Pas-du-Loup », entre Les Sabliettes et La Seyne, le Frère Guillaume à la veille de son départ de La Seyne et de France.

Le cher Frère, grand, brun, distingué (il n'avait alors que 23 ans) était profondément ému et nous serrait les mains avec effusion ; nous étions bien jeune mais la scène est demeurée, à jamais, gravée dans notre mémoire.

paroissial. Vendue aujourd'hui, elle va probablement faire place à un édifice nouveau ou à d'autres installations d'ordre utilitaire. Mais, ce n'est pas sans un serrement de cœur que ses « Anciens » assisteront à sa disparition, car c'était un des meilleurs témoins du temps de leur jeunesse qui, à jamais, sera effacé du visage de leur cité.